



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 19 JANVIER 2022

Présents : MM Lacour – Maillet - Mme Cyprien

Excusés : - MM Moukrim - Lalotte - N'Diaye

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH
DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 13 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- **14 ans (U14) 15H00**
- **16 ans (U16) 14H30**
- **18 ans (U18) 14H30**
- **Seniors 14H30**
- **Seniors CDM 09H30**
- **Anciens /dimanche matin 09H30**
-
- **Féminines U15F U18F 15H00**
- **Et SENIORS**

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- **14 ans (U14) 13H00**
- **16 ans (U16) 12H30**
- **18 ans (U18) 12H30**
- **Seniors 12H00**

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

**Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.**



APPEL A CANDIDATURE POUR LES FINALES CVO ET COMITE

COMITE 26/05/2022

2 TERRAINS

4 VESTIAIRES

3 VESTIAIRES POUR LES ARBITRES

CVO 18/19/20/06/2022

2 TERRAINS

6 VESTIAIRES

4/5 VESTIAIRES POUR LES ARBITRES

**Les tirages des QUARTS DE FINALE des COUPES
du VAL D'OISE auront lieu le 03 février 2022**

Le tirage sera effectué comme suit :

- 1. ANCIENS**
- 2. CDM**
- 3. U14**
- 4. U16**
- 5. U18**
- 6. SENIORS FEMININES**
- 7. SENIORS FUTSAL**
- 8. COUTELIER SENIORS 1**

Suivant le contexte sanitaire actuel nous vous informons que ce tirage se fera à huis clos néanmoins vous pourrez assisté aux tirages qui seront retransmis sur notre site FACEBOOK à partir de 18h30 :

DISTRICT DU VAL D'OISE



**Les autres catégories seront tirés le 01 février 2022
notamment les COUPES du VAL D'OISE au sein du DVOF :**

1. + 45 ANS
2. + 55 ANS
3. U15F
4. U18F
5. FAVA

Animateur de séance : M MAILLET
Secrétaire de séance : M LACOUR